



TERMES DE REFERENCE

PROGRAMME D'ACCELERATION DES JEUNES ENTREPRISES

Lancement de la 1^{ère} cohorte

« **Bokoli 1** »



PROGRAMME ASILE BUSINESS

Développement de l'entrepreneuriat africain



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME ASILE BUSINESS

Le développement de tout pays en voie de développement reste indéniablement lié à sa capacité à favoriser le développement du tissu d'initiatives privées génératrices de revenus. On observe ces dernières années une recrudescence d'initiatives de soutien aux micros, petites et moyennes entreprises, portée par des programmes publics et privés, en partenariat avec les bailleurs de fonds et autres organismes à vocation d'appui à l'entrepreneuriat. Il s'agit essentiellement des incubateurs et accélérateurs.

Le cabinet DEFI Consulting, au regard de sa vision qui est de, contribuer significativement à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations, voudrait, en plus de ses appuis au développement de l'offre des institutions financières à l'endroit des MPME, apporter, en amont, un appui holistique et adapté à ces dernières.

Le programme **ASILE BUSINESS** est ainsi un dispositif conçu et déployer pour permettre au Cabinet DEFI d'accompagner les **MPME** à toutes les étapes de leurs développements. Il est ainsi doté d'un Projet, appelé « **Projet Bokoli** ».

Le Projet **Bokoli**, est un programme d'accélération qui aide les jeunes entreprises déjà établies à croître rapidement en leur offrant un accompagnement complet et adapté

Les présents termes de référence concernent la toute première cohorte, « **Bokoli 1** », c'est-à-dire, la première cohorte de l'année 2026.

2. OBJECTIF DU PROJET

Soutenir le développement de l'entrepreneuriat africain, en fournissant aux jeunes entreprises un accompagnement complet et adapté pour accélérer leur croissance et atteindre une position confortable sur le marché.

3. CIBLE

La cible de cette 1^{ère} cohorte **Bokoli 1** est, « toute jeune entreprise existante » qui remplit les critères d'éligibilité suivants :



PROGRAMME ASILE BUSINESS

Développement de l'entrepreneuriat africain



❖ Critères de sélection des candidats

COMPETENCES COMPLEMENTAIRES	L'équipe fondatrice compétente, variées, et complémentaires ;
VISION ET ENGAGEMENT	Une vision claire et une grande motivation ;
EXPERIENCE	Une équipe expérimentée, capable de gérer la croissance rapide ;
PRODUIT/SERVICE INNOVANT	Les produits ou services capables de résoudre un problème réel et être innovants ;
MARCHE ADRESSABLE	Le marché cible suffisamment vaste pour permettre une expansion significative ;
FAISABILITE	Avoir une viabilité financière et au moins un prototype ou un produit viable ;
CAPACITE A LEVER DES FONDS	La capacité à attirer des investisseurs est un critère de sélection ;
CHIFFRE D'AFFAIRES MINIMUM	Un chiffre d'affaires minimum généré ;
STATUT JURIDIQUE	L'entreprise doit être formalisée ou être en voie de formalisation.

❖ Profil des candidats.

- Entrepreneur motivé pour gérer la croissance de l'entreprise ;
- Une entreprise à fort potentiel de croissance ;
- Entreprise en phase de croissance ;
- Capacité à s'investir dans un programme ;
- Être une entreprise qui a besoin d'une assistance technique ou d'un financement ;
- Aptitudes entrepreneuriales de base.

❖ Effectifs des candidats entrepreneurs et leurs structurations

L'effectif de cette 1^{ère} cohorte sera compris entre 30 et 60 MPME. Elles seront réparties en 3 ou au plus 6 groupes de 10 MPME chacun. Les calendriers des ateliers de formation sont :

➤ Pour une cohorte de 30 MPME

EFFECTIFS			
TOTAL	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
30	10	10	10
JOURS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			



PROGRAMME ASILE BUSINESS

Développement de l'entrepreneuriat africain

➤ Pour une cohorte de 60 MPME

GROUPE		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
		M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
G1	10												
G2	10												
G3	10												
G4	10												
G5	10												
G6	10												
TTL	60												

4. ACTIVITES

Les activités du projet **Bokoli 7** sont reprises dans le tableau ci-dessous :

1	EVALUATION	
2.1	Recrutement des candidats	Sélection des entreprises qui remplissent les critères de sélection
2.2	Préparation des candidats à l'évaluation	Collecte des documents, mise en place de programme d'évaluation
2.3	Analyse du rapport d'évaluation	Production de rapport d'évaluation, analyse des conclusions et recommandations
2.4	Elaboration et mise en place de plan d'accélération	Développement de stratégies de croissance du business
2	ACCELERATION	
2.1	Formation	Selon un programme
2.2	Coaching	Accompagnement pratique dans la gestion et la croissance du business

5. DUREE

La durée d'accompagnement de cette cohorte est de **3 mois**, répartis comme suit :

Evaluation : 2 semaines

Accélération : 3 mois

6. TARIFICATION

	Prestation	Statut	Prix Unitaire	Observation
1	Enregistrement / Candidature	Obligatoire	20	
2	Accélération (formation, coaching)	Obligatoire	150	



PROGRAMME ASILE BUSINESS

Développement de l'entrepreneuriat africain

❖ Modalité de versement

Prestation	Prix Unitaire	1er Acompte		2e Acompte		Observation
		Montant	Période	Montant	Période	
1 Enregistrement / Candidature	20	-	-	-	-	100% au dépôt de candidature
2 Accélération	150	100	Lancement de l'incubation	50	Lancement du coaching	

7. RESULTATS

A l'issue de l'accompagnement de cette première cohorte, les résultats seront visibles :

- (1) Les compétences des jeunes entrepreneurs en entrepreneuriat et en gestion des entreprises sont renforcées ;
- (2) Leurs idées de projets sont très bien structurées et concrétisées ;
- (3) Les compétences des jeunes entrepreneurs en matière de gestion de la croissance sont renforcées ;
- (4) Les compétences des jeunes entrepreneurs capables de lever des fonds sur le marché renforcé ;
- (5) Les jeunes entrepreneurs capables de comprendre le marché et de saisir les opportunités ;
- (6) Les jeunes entrepreneurs intègrent des réseaux d'entreprises pour plus d'ouverture sur le monde entrepreneurial.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes

- (1) Un CV
- (2) Copie de la pièce d'identité
- (3) La demande de candidature
- (4) Une brève présentation de l'entreprise (Voir fiche d'inscription)



PROGRAMME ASILE BUSINESS
Développement de l'entrepreneuriat africain



9. CHRONOGRAMME DE LANCEMENT DE LA COHORTE « *Bokoli 1* », DU PROGRAMME ASILE BUSINESS

		Date début	Date fin	Observation
1	Dépôt de candidatures	13 juillet 2026	16 août 2026	<i>A l'adresse : info@cabinetdefi.org Pour plus d'information, appeler : +243 802 222 597</i>
5	Accélération	01 octobre 2026	15 janvier 2027	<i>Formation et coaching</i>

10. ANNEXE : FICHE D'INSCRIPTION